

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

20.01.2017

Dossier complet le

27.01.2017

N° d'enregistrement

F09317P0019

1. Intitulé du projet

Dossier de déclaration pour les dragages d'entretien 2017 de la passe d'entrée du port de La Capte,
commune de Hyères

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Mairie de Hyères Les Palmiers

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur le maire

RCS / SIRET

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
13° Travaux de rechargement de plage	Volumes annuels inférieurs à 2 000m3.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Projet de dragages d'entretien 2017 de la passe d'entrée du port de La Capte sur la commune de Hyères Les Palmiers.

4.2 Objectifs du projet

Travaux de dragage pluriannuel d'entretien et rejet y afférent des sédiments qui obstruent la passe d'entrée du port de La Capte. L'objectif est de restituer des tirants d'eau (3,50m) pour rétablir la navigabilité des bateaux de plaisance du port.

Le volume annuel concerné est inférieur à 2 000m³.

Qualité chimique des matériaux : concentrations inférieures aux seuils N1 des arrêtés du 09 août 2006, du 23 décembre 2009 et du 08 février 2013.

Qualité physique : matériaux avec des fractions granulométriques à large dominante sableuse. Valorisation des matériaux extraits sur des cordons dunaires en érosion.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Amenée d'une drague aspiratrice stationnaire, pompage et refoulement des sables par un conduite (diamètre 200mm) ce qui correspond à un volume d'environ 320 m³/jour, sur la plage, au Nord du port, dans une zone de ressuyage incluse dans le domaine portuaire.

Cette zone de ressuyage sera constituée d'un casier aménagé de 800m² (40m X 20m) le long de la jetée Nord du port. Le casier est délimité dans sa partie basse par une butée de pied à laquelle seront rattachés des merlons périphériques, le tout façonné à l'aide des sables du site.

Les matériaux sableux extraits se ressuyent sur site et l'eau sera refoulée vers la mer par surverse afin de limiter tout relargage de matières en suspension.

Les sables ressuyés seront convoyés vers le site de valorisation, les dunes de l'Almanarre, en rechargement du cordon dunaire indispensable au bon maintien de ce site sujet à une érosion récurrente. La granulométrie des sédiments ainsi apportés est conforme aux matériaux naturellement en place.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Pas de phase d'exploitation, il s'agit d'un dragage d'entretien (2017).

A l'issue du dragage, la passe est restituée dans un état opérationnel pour le passage des bateaux entrant et sortant du port.

La plage sur laquelle était disposé le casier de ressuyage fait l'objet d'un reprofilage à l'identique du profil avant travaux.

Sur le haut de la plage et de la dune en érosion de l'Almanarre, les dépôts de sables sont régalez suivant le profil initial et tous les éventuels macro-déchets sont enlevés et évacués dans un ISD adapté.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

S'agissant d'un dossier relevant du régime de la déclaration au titre des articles L241-1 à 6 du Code de l'Environnement, il n'y a pas de demande d'autorisation.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Formulaire rempli pour un examen au cas par cas au titre des travaux (annexe 2 du R122-2) : Rechargement de plage (cordon dunaire) de moins de 10 000m³.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Volume de sable à draguer annuellement et à déposer en cordons dunaires	2 000 m ³
Emprise du dragage	920 m ²
Emprise du casier de ressuyage sur la plage dans le domaine portuaire	800 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹
Commune de Hyères Les Palmiers Port de La Capte	Long. <u>06° 09' 05" 81</u> Lat. <u>43° 03' 53" 37</u> Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° : Point de départ : Long. <u>06° 09' 05" 81</u> Lat. <u>43° 03' 53" 37</u> Point d'arrivée : Long. <u>06° 07' 57" 01</u> Lat. <u>43° 03' 33" 08</u> Communes traversées : Hyères Les Palmiers

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Passe d'entrée du port de La Capte (fonds sableux)

Hauts de plage et dunes de l'Almanarre

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation : POS en vigueur (PLU en cours de réalisation)
 Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet Zone NI : patrimoine paysager naturel

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF 83-008-00 Presqu'île de Giens. ZNIEFF 83-159-10 Tombolo occidental de Giens. ZNIEFF 83-100-10 Pinède de La Capte. ZNIEFF 83-100-13 Salins d'Hyères et des Pesquiers.
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI approuvé
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	FR 9301613 Rade de Hyères. FR 9312008 Salins d'Hyères et des Pesquiers. FR 9310020 Îles d'Hyères.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Ressources	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sables valorisés directement sur les dunes de l'Almanarre.
	est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas au regard des précautions prises.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Herbiers de Posidonies sensibles de la Rade de Hyères.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La pompe immergée ne produit aucun bruit lors du dragage. Des nuisances sonores peuvent être occasionnées par les engins de chantier (aux normes) utilisés ponctuellement pour le rechargement des matériaux.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Refoulement des sables extraits dans la zone de ressuyage située sur la plage au Nord du site de dragage.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les enjeux naturels relevés à proximité du site de dragage et de rejets des sédiments concernent essentiellement les herbiers de Posidonies de la Rade de Hyères.

Les retours d'expérience de dragage de cette passe d'entrée lors des années précédentes indiquent que les nuisances potentielles engendrées par le chantier ne sont pas de nature à remettre en cause l'intégrité des espèces et/ou des habitats naturels identifiés.

De plus, des garanties quant au déroulement du chantier sont prévues par le maître d'ouvrage, avec notamment un protocole de suivi de la qualité avec des mesures de la transparence de la masse d'eau. Les matériaux dragués étant quasi exclusivement sableux, il n'est pas à craindre de remises en suspension susceptibles d'impacter les herbiers.

Par ailleurs, les dépôts de sables sur les hauts de la plage et les dunes de l'Almanarre participent à la lutte contre l'érosion sur ce littoral fragilisé et ne génèrent aucun impact direct ou indirect sur le milieu.

Il convient d'indiquer que la municipalité de Hyères Les Palmiers a intégré la nécessité de réaliser une étude d'impact relative aux dragages et aux rechargement de cordons dunaires et de plages pour la demande pluriannuelle qui sera déposée par la suite. A ce titre, la commune a dès à présent engagé une étude pour connaître le devenir des matériaux qui ont été, par le passé, rechargés sur le Tombolo de Giens afin d'inscrire encore plus fortement l'exploitation de ses ports dans une démarche de développement durable à l'échelle de son territoire.

